

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2009

Présents : Mr Dovergne A : Maire ; Mme Hanosset M : Adjointe,
Mme Berthe M,
Mrs Lemarié S, Pommier A, Delecroix S, Di Guisto B et Mazurier T.

Absents excusés: Mmes Bourgois A, Lavallard O, Mr Lapère E,

Secrétaire de séance : Mme Maryline Hanosset

① DEVIS :

→ **Projet ADI**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, dans le cadre du développement durable, de limiter sa consommation électrique et accepte le devis de la Société ADI pour un montant HT de 6 421 €.

Il sollicite l'aide de l'ADEME à hauteur de 40% et l'aide du Conseil Général dans le cadre d'IDEAL à hauteur de 15 %

Coût	6 421 €
ADEME	2 568.40 €
C.GENERAL	963.10 €

COÛT REEL	2 889.50 € HT

→ **Tables de la cantine**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, d'acheter des tables neuves pour la cantine au prix de 270.43 € HT soit 2 704.30 € HT les 10.

Il sollicite l'aide du Conseil Général dans le cadre d'IDEAL à hauteur de 15 % soit 405.70 €

Coût	2 704.30 €
IDEAL	405.70 €

COÛT REEL	2 298.60 € HT

→ **Travaux écoles**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, de refaire entièrement les gouttières des logement et école pour un montant de 4 486.82 € HT

Il sollicite l'aide du Conseil Général dans le cadre d'IDEAL à hauteur de 15 % soit 673 €

Coût	4 486.82 €
IDEAL	673.00 €

COÛT REEL	3 813.82 € HT

→ **Groupement forestier**

Les arbres morts seront replantés gratuitement.

→ **Photocopieur**

Le nouveau contrat sera de 381,75€ HT au lieu de 378,06€ HT